



RÉSOLUTION 42-4

RÉSOLUTION SUR L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN ET LES AVANTAGES DU COMMERCE TRANSFRONTIÈRES

ATTENDU QUE le Canada et les États-Unis forment l'un des partenariats économiques les plus importants dans le monde dont dépendent environ neuf millions d'emplois des deux côtés de la frontière;

ATTENDU QUE la valeur du commerce bilatéral des biens et des services entre le Canada et les États-Unis a dépassé les 680 milliards de dollars américains en 2017;

ATTENDU QUE le commerce libre et ouvert dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain a entraîné des avantages importants pour les entreprises, les travailleurs et les collectivités des deux pays;

ATTENDU QUE la Nouvelle-Angleterre et l'Est du Canada profitent tous deux d'une intégration économique qui favorise l'innovation, réduit les coûts de production et accroît l'efficacité des chaînes d'approvisionnement, et que la renégociation continue de l'Accord de libre-échange nord-américain offre la possibilité de renforcer la compétitivité régionale pour prospérer sur un marché mondial en constante évolution;

ATTENDU QUE la collaboration continue entre les gouvernements des provinces de l'Est du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre demeure essentielle au renforcement du commerce entre les administrations membres;

ATTENDU QUE les gouverneurs et les premiers ministres reconnaissent l'interdépendance économique régionale ainsi que la contribution importante d'un commerce transfrontières sécuritaire pour la prospérité des États et des provinces qu'ils représentent;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres de la région s'engagent à échanger de l'information et à envisager des stratégies pour aider à optimiser les résultats d'un Accord de libre-échange nord-américain renégocié qui sont dans l'intérêt des deux régions;

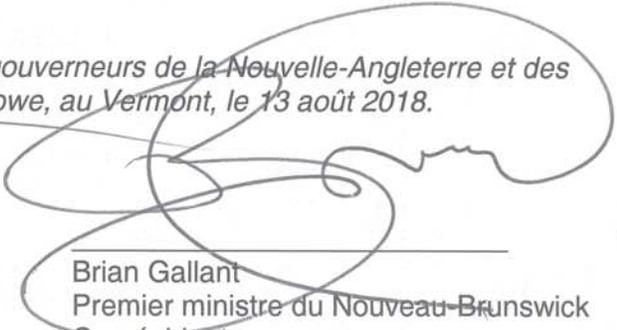
PAR CONSÉQUENT, IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les gouverneurs et les premiers ministres encouragent un dialogue continu entre les élus, les entreprises et les groupes d'intervenants du

Canada et des États-Unis afin de promouvoir davantage le commerce transfrontières, la libéralisation du commerce et la coopération nord-américaine.

Adoptée à la 42^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Stowe, au Vermont, le 13 août 2018.



Philip B. Scott
Gouverneur du Vermont
Coprésident



Brian Gallant
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Coprésident

